Nations Unies S/2007/39



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 janvier 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 janvier 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période allant du 1er au 31 octobre 2006 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-22376 (F) 300107 300107

Annexe

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport couvre la période allant du 1er au 31 octobre 2006.

2. Au 25 octobre 2006, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 16 174 soldats, dont 2 700 provenant de pays non membres de l'OTAN.

3. Aucune modification n'a été signalée concernant le statut des contributions faites par les nations partenaires n'appartenant pas à l'OTAN.

Situation politique

4. Le référendum sur la Constitution serbe tenu les 28 et 29 octobre 2006 a été le principal événement au cours du mois d'octobre. La Force de paix au Kosovo a surveillé de près le déroulement de ce référendum. À l'exception de certaines célébrations et d'un rassemblement, en particulier à Mitrovica Nord et à Gracanica, de manière générale, la situation est restée calme. L'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martti Ahtissari, a rencontré les membres du Groupe de contact le 21 octobre 2006 afin de leur présenter certaines de ses idées préliminaires sur l'avenir du Kosovo. Rien n'indiquait clairement que la sécurité était menacée, même si la situation politique entraînait certaines tensions.

5. Au cours de la période faisant l'objet du rapport, le nombre d'incidents interethniques a diminué.

6. Au cours de la même période, un incident contre un soldat de la KFOR a été signalé.

7. Toujours au cours de cette période, 236 incidents liés à des munitions non explosées, à la possession d'armes illégales, à la découverte d'armes et de munitions, au trafic de stupéfiants, à la traite d'êtres humains et à la circulation de fausse monnaie ont été signalés, contre 247 incidents le mois précédent. Les saisies d'armes ont représenté la grande majorité de ces incidents. Il a été estimé que les activités de contrebande continueraient de figurer au nombre des menaces les plus graves contre la sécurité au Kosovo.

8. La KFOR a pris un certain nombre de mesures pour éviter la survenue d'incidents au cours du référendum sur la Constitution serbe. Les urnes ont donc pu quitter le Kosovo le 30 octobre sans qu'aucun incident notable ne se produise, hormis quelques manifestations mineures.

Respect de la déclaration de principes du commandant de la Force de paix au Kosovo et du règlement 1999/8 de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

9. Un cas de non-respect a été signalé par le Corps de protection du Kosovo (CPK) et l'entité chargée de l'examiner est actuellement en cours de constitution.

Corps de protection du Kosovo

10. Le pourcentage de minorités au sein du CPK n'atteint pas l'objectif de 10 % établi par le Représentant spécial du Secrétaire général. Le recrutement de minorités demeure une priorité pour le Corps. Il existe 22 postes à pourvoir sur le tableau d'effectifs.

11. Conformément au plan d'opérations 10501/REV2, la KFOR continue d'appuyer la MINUK pour ce qui est de la formation du CPK s'agissant des aspects civils et non politiques.

12. Le Conseil de discipline et de recrutement a relevé de ses fonctions un membre du CPK. Aucun nouveau membre d'une minorité ethnique n'a été nommé.

13. L'effectif actuel du Corps est de 3 030 personnes. Sur ce nombre, 223 appartenaient à des minorités ethniques, soit 7,35 % (192 hommes et 31 femmes) : 37 Ashkali, 4 Roms, 12 Égyptiens, 19 Croates, 40 Bosniaques, 14 musulmans, 38 Turcs, 1 Goran et 58 Serbes.

14. Le CPK a offert les cours ci-après au cours du mois d'octobre : cours de base destiné aux officiers, cours de formation d'officiers, cours d'instruction de sous-officiers, cours de première et deuxième générations à l'intention des universitaires, cours d'anglais et cours d'informatique. Au total, 132 personnes y ont participé. Le Corps de protection a également mené un exercice de simulation. L'un des sujets de préoccupation est le faible taux de participation des membres du CPK à un certain nombre de classes offertes par la KFOR. Dans certains cas, moins de 50 % des personnes attendues se sont présentées. Cette question a été examinée avec le Corps de protection du Kosovo.

15. Au cours du mois d'octobre, six cérémonies ont été approuvées auxquelles ont participé plus de 45 membres du Corps et de 500 civils. Aucun incident n'a été signalé.

Conclusion

16. La situation générale au Kosovo demeure calme mais imprévisible tant que les pourparlers relatifs au statut progressent. La population continue d'être davantage préoccupée par les difficultés de la vie quotidienne que par la politique et la propagande ayant trait à ces pourparlers. La menace contre les installations de la MINUK et de la communauté internationale en général reste moyenne, et celle contre la KFOR est faible.